



Fédération Nationale de la LIBRE PENSEE

octobre 2023

**LA LIBRE PENSEE S'ADRESSE AU MINISTRE DE
L'EDUCATION NATIONALE**

**NON AU SNU ! NON AUX CLASSES ET ATELIERS DE
DEFENSE DANS LES COLLEGES ET LYCEES !**

L'ARMEE HORS DE L'ECOLE !

Les informations que nous transmettent nos fédérations départementales indiquent qu'un nombre important de "classes de défense", ou "d'ateliers de défense" se mettent en place dans de nombreux collèges et lycées du pays.

Cette situation nous inquiète d'autant plus que nous connaissons un contexte particulier.

En effet, le gouvernement a, de nouveau, manifesté son intention de rendre obligatoire le S.N.U., dont les périodes seraient organisées sur le temps scolaire en fin d'année.

On nous dit par exemple dans un collège que la commissaire aux armées et un lieutenant travaillant au service des ressources humaines sont présents pour parler des métiers et des valeurs de l'armée.

Pour ces élèves de 4eme, des sorties sont prévues : une levée de drapeau, la cérémonie du 11 novembre, la visite d'un camp militaire, etc. Dans un autre département, organisation d'un rallye "défense-citoyenneté" avec la délégation militaire départementale qui regroupera plus de 200 collégiens. On pourrait multiplier les exemples...

Souvent, on présente les choses en relation avec la visite des lieux de mémoire. Il n'y a pas besoin d'un encadrement militaire pour visiter les plages du débarquement : le professeur d'histoire peut remplir cette tâche.

Monsieur le Ministre,

L'Armée et l'Education Nationale sont deux institutions bien différentes. Elles n'ont ni les mêmes buts, ni les mêmes missions !

L'Ecole n'est pas un lieu comme un autre.

L'Ecole de la République est laïque, car pour permettre l'accomplissement serein de l'instruction, il n'y a pas de place pour le prosélytisme religieux, ni pour la propagande athée. De la même façon, il n'y a pas place pour la propagande militaire, sous quelque forme que ce soit !

Monsieur le Ministre,

Dans une République, comme dans une démocratie, l'Ecole ne peut en aucun cas être soumise aux institutions militaires.

L'Ecole doit être un lieu protégé où l'on enseigne, où l'on transmet des connaissances. L'Ecole, pour contribuer au développement de futur(e)s citoyen(ne)s, se doit de développer l'esprit critique permettant une autonomie de jugement, pas d'embrigader. Elle ne doit ni soumettre, ni formater.

Dans les casernes, du temps du service militaire obligatoire, il y avait des heures et des heures d'exercice appelé "ordre serré" pour les conscrits âgés de 20 ans. Cette époque est révolue.

L'Ecole ne peut être un chantier de jeunesse, ni une école des cadets. Son but ne peut être en aucun cas de préparer la jeune génération dès le collège à la guerre.

L'Armée a un autre but, préparer la guerre et la faire.

Cette dérive de plus en plus évidente ne peut être que condamnée par les citoyens attachés à la République, à la paix, aux libertés fondamentales.

Nous ne voulons pas de cette militarisation de l'Ecole, car celle-ci conduirait à une régression considérable de sa fonction émancipatrice.

Monsieur le Ministre,

A l'heure où la suppression de postes dans l'Education Nationale a conduit dès la rentrée à des situations difficiles dans de nombreux établissements scolaires, les sommes prévues – selon un rapport sénatorial de 2017 – pour le S.N.U. sont de 6 milliards d'euros par an (**pour 2 semaines, cela coûterait 2100€ par élève** alors qu'une année scolaire coûte en moyenne **8400€ pour 36 semaines** !).

Cette somme serait bien utile à l'Education Nationale !...

NON A L'ARMEE A L'ECOLE

C'est pourquoi nous vous demandons, M. le Ministre,

- que l'année scolaire ne soit en aucun cas amputée de 2 semaines pour le SNU.
- qu'il soit mis fin par circulaire de votre Ministère à ces "classes de défense" ou "ateliers de défense" dans les collèges, que les élèves ou leurs enseignants soient ou non volontaires.